



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE
FORMATION POUR L'ENSEIGNEMENT

Sommaire

Travail concerté	4
1 F E P Formation pour l'enseignement primaire	5
■ Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire (BSEP, 180 cr.).....	5
■ Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire-primaire (CCEP, 60 cr.).....	5
■ Maîtrise en enseignement primaire (MAEP, 90 cr.).....	5
1.1. Reconnaissance CDIP	5
1.2. Un groupe de travail pour réformer la formation en enseignement primaire.....	5
1.3. Des séances d'échanges pour penser des axes de réforme de la formation.....	6
1.4. Un nouveau mandat pour la Commission Enseignement et Stage au primaire	6
2 F O R E N S E C Formation pour l'enseignement secondaire	7
■ Maîtrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE1, 94 cr.).....	7
■ Maîtrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (MASE2, 116 cr.)	7
■ Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire (CSDS, 30 cr.)	7
2.1. Le temps des réformes.....	7
2.2. Autres faits marquants.....	8
2.3. Projets pour 2025-2026	9
3 M E S P Formation pour l'enseignement spécialisé.....	10
■ Maîtrise en enseignement spécialisé (MESP, 120 cr.)	10
3.1. Une deuxième édition du programme prévue pour accueillir 50 étudiant-es	10
3.2. Travail de la Commission Enseignement-stages – spécialisé (CES-spé).....	11
3.3. Projets pour 2025-2026	12
4 F O R C O N T Formations continues pour l'enseignement	14
■ Certificats d'études avancées (CAS, 12 à 15 cr.)	14
■ Diplômes d'études avancées (DAS, 30 à 40 cr.)	14
4.1. La formation continue : un engagement au long cours.....	14
4.2. CAS ESCS.....	14
4.3. CAS O2A	15
4.4. CAS SP.....	15
4.5. CAS-DAS FORDIF.....	16
4.6. DAS DomES.....	16
4.7. DAS MDAS et MSA	16
4.8. CAS EFDAP	17
4.9. CAS-DAS PRedNum	17
4.10. DAS Enseignement de l'expression orale.....	18
5 E T E N C O R E... Vie et projets de l'Institut	19
■ À Genève	19
■ En Suisse romande	19
■ En Suisse.....	19
5.1. Gouvernance.....	19

5.2. Autres faits marquants.....	19
5.3. Perspectives et projets.....	20
Acronymes	21

Travail concerté

L'ouverture du semestre universitaire 2025, à l'occasion des 50 ans de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, a offert l'opportunité d'un dialogue original entre neurosciences et sciences de l'éducation. La conférence *Le cerveau au cœur de la pédagogie ?* animée par Philippe Meirieu et Grégoire Borst a rappelé combien la compréhension fine du cerveau, loin de toute forme de déterminisme simpliste ou de « neuromythe », doit enrichir la réflexion pédagogique sans jamais l'asservir.

Le cerveau
au cœur de
la pédagogie

Cette rencontre interdisciplinaire éclaire l'évolution du métier d'enseignant-e. Loin d'être de simples exécutant-es, les praticiens et les praticiennes s'affirment comme des concepteurs/trices de situations d'apprentissage, capables d'intégrer des savoirs scientifiques multiples pour adapter leur geste professionnel à la complexité du terrain. Comme l'a souligné Philippe Meirieu, il importe de reconnaître l'expertise spécifique du terrain : les enseignant-es sont en première ligne pour articuler théorie et pratique, confronter les recommandations issues de la recherche à la réalité du quotidien scolaire, mais aussi faire entendre la voix de l'expérience dans la définition des critères d'évaluation et d'innovation pédagogique.

Articulation
recherche
et réalité du
terrain

Convaincu de l'importance de cette articulation, l'institut favorise le dialogue entre les praticiennes et les chercheurs/euses et la co-construction des savoirs en confrontant la théorie aux réalités et besoins du terrain. Il reconnaît l'expertise des enseignant-es sur le terrain pour permettre de renforcer la diffusion de pratiques innovantes dans le système éducatif.

Valoriser la participation des praticiens dans la formation des futur-es enseignant-es, les impliquer dans la conception des curricula et dans l'animation de formation continue, tels sont les enjeux que l'Institut met un point d'honneur à relever.

Dans un institut de formation des enseignant-es, la collaboration entre chercheurs/euse, formateurs/trices académiques et enseignant-es du terrain est fondamentale pour assurer la pertinence, l'adaptabilité et l'innovation dans les parcours de formation. Cette approche permet d'ancrer la formation dans la réalité éducative tout en y intégrant les avancées de la recherche.

L'Institut se positionne comme un véritable laboratoire professionnel, au service de l'évolution du métier enseignant et du succès de ses étudiant-es.

La collabo-
ration
essentielle

Aucune avancée, qu'elle soit scientifique ou didactique, ne saurait produire d'effet structurant sans le travail concerté des équipes éducatives, la valorisation de la pluralité des expertises et la volonté d'évaluer ce qui compte réellement pour les élèves et leur avenir. Inscire la formation des enseignant-es dans cette perspective, c'est affirmer une conviction : le cœur de la pédagogie bat à l'unisson de la recherche, de la pratique, et d'un engagement partagé pour l'école de demain. L'importance du collectif et du partenariat est primordiale pour offrir une formation de qualité et ancrée dans le monde d'aujourd'hui.

Les groupes de travail autour de la refonte des formations à l'enseignement primaire et secondaire, sur mandat du DIP permettront également d'éprouver cette collaboration si importante entre tout-es les acteurs et les actrices de la formation pour l'enseignement.

1

F E P

Formation pour l'enseignement primaire

- Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire (BSEP, 180 cr.)
- Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire-primaire (CCEP, 60 cr.)
- Maîtrise en enseignement primaire (MAEP, 90 cr.)

Direction et coordination : Valérie Lussi Borer et Sandy Stoudman

La formation pour l'enseignement primaire débute par trois années d'études de baccalauréat organisées par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Le Certificat et la Maîtrise prolongent ce parcours et sont délivrés par l'Institut.

1.1. Reconnaissance CDIP

La dernière charge demandée par le Comité de la CDIP dans le cadre de la reconnaissance du diplôme d'enseignement pour le degré primaire de l'UNIGE obtenue en 2024 était l'élévation de l'âge de l'admission sur dossier, prévu à 25 ans par l'UNIGE et à 27 ans par la CDIP. Cela signifie que dorénavant, seules les personnes âgées de 27 ans révolus au premier jour de la rentrée de septembre pourront entrer en deuxième cycle de Bachelor, orientation enseignement primaire. Cet élément a été ajouté au Règlement d'études du Baccalauréat universitaire en sciences de l'éducation mention Orientation, éducation et formation ainsi que mention Orientation enseignement primaire du 15 septembre 2025.

Le 21 octobre 2025, le Comité de la CDIP confirme la reconnaissance du diplôme d'enseignement pour le degré primaire (années de scolarité 1-8), délivré par l'Université de Genève. Les charges formulées dans la décision du Comité du 29 avril 2024 sont considérées comme remplies.

Reconnaissance confirmée

1.2. Un groupe de travail pour réformer la formation en enseignement primaire

Suite à la production par le DIP de deux lettres de mission qui ont été signées le 3 mars 2025 par son Secrétariat général, deux groupes de travail ont été instaurés, l'un au sujet de l'enseignement primaire et l'autre du secondaire, afin de réfléchir à une réforme de la formation et de formuler des propositions à débattre ensuite dans les instances régulières de partenariat. Ces deux groupes sont des instruments du Département, auxquels l'Université est associée en tant que partenaire et experte de la formation. La direction de l'IUFE, le décanat de la FPSE et leurs contacts au Rectorat considèrent que les partenaires sociaux (employeur et syndicats) doivent s'accorder sur le format des études, quitte à passer par l'arbitrage populaire en cas de désaccord. Le rôle de l'Université n'est pas de se substituer à leur négociation, mais de contribuer à la documenter. C'est ce rôle d'expertise qu'elle entend jouer dans les groupes, en faisant valoir chaque fois les savoirs dont la recherche dispose pour étayer les débats. Les mandats des deux groupes ont donc été rédigés par le Département de l'instruction publique. Sont appelés à siéger : ses représentant-es, celles et ceux des syndicats, de l'Université, des étudiant-es, des directions d'établissement, des directions RH et des services enseignement et évaluation. Pour la Formation en enseignement primaire (FEP), les objectifs du mandat sont d'étudier essentiellement : 1. L'admission/sélection des étudiant-es. 2. Les contenus de la formation, y inclus l'enjeu d'une spécialisation éventuelle pour les cycles 1 ou 2, et celui d'un

Lettres de mission du DIP et groupe de travail paritaire

parcours allongé et flexibilisé pour des personnes en reconversion professionnelle. L'échéance est fixée à juin 2027 (décembre 2025 pour l'admission).



1.3. Des séances d'échanges pour penser des axes de réforme de la formation

Dans le cadre de la réforme de la FEP, suite à la réception des lettres de mission du DIP, il s'agit d'engager tous les partenaires à mener une réflexion dans l'optique de prévoir comment la formation initiale va se développer pour prendre en compte et soutenir les nouveaux enjeux sociétaux qui impactent la profession enseignante. Des séances d'échanges réflexifs ont eu lieu à ce sujet, d'une part au sein du Comité de programme FEP avec les représentant-es des étudiant-es de l'ADEFEP, et d'autre part, entre les formateurs et formatrices universitaires du programme FEP. Deux séances « Échangeons sur la FEP » ont été organisées par la coordination FEP et le CP FEP, la première réunion a eu lieu le 27 mars 2025 et la seconde le 24 juin 2025.

Échanger
pour penser
la réforme
de la FEP

1.4. Un nouveau mandat pour la Commission Enseignement et Stage au primaire

La commission Enseignement et stage au primaire a reçu, pour l'année 2024-2025, le mandat de se pencher plus particulièrement sur les sujets suivants :

- Synthétiser le travail de documentation réalisé en 2023-24, dans la perspective de fournir des éléments de réflexion au groupe de travail paritaire qui sera chargé de concevoir la réorganisation de la FEP, suite à la votation du 22 septembre concernant la durée des études (le 22 septembre 2024, les Genevois-es se sont prononcé-es pour un maintien de la formation en enseignement primaire sur une durée de 4 années à 61,74%).
- Accompagner ensuite le groupe de travail paritaire dans l'examen et la finalisation de ses propositions.

En soutien
du groupe
de travail

2

FORENSEC

Formation pour l'enseignement secondaire

- Maîtrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE1, 94 cr.)
- Maîtrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (MASE2, 116 cr.)
- Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire (CSDS, 30 cr.)

Direction et coordination : Benoît Lenzen et Jean-Charles Buttier

La formation pour l'enseignement secondaire prend la forme d'une maîtrise universitaire disciplinaire ou bi-disciplinaire professionnalisante. Un certificat de spécialisation permet de se qualifier pour une branche supplémentaire.

2.1. Le temps des réformes

A la rentrée 2024, 21 disciplines ont été ouvertes à la formation. L'effectif total s'élevait à 253 étudiant-es, dont 205 en Maîtrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire (MASE 1), 29 en Maîtrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire (MASE 2), et 19 au Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement (CSDS). Des difficultés à susciter des candidatures en nombre suffisant pour remplir les quotas persistent dans plusieurs disciplines (e.g., allemand, français, informatique, mathématiques). Ces difficultés risquent encore de s'accroître dès la rentrée 2026, en raison des conditions d'admission au diplôme combiné de la FORENSEC qui prennent dorénavant en compte les modifications introduites par la CDIP dans son règlement de reconnaissance des diplômes d'enseignement (RRDE). Ainsi, les candidates et candidats qui s'inscriront en FORENSEC en octobre-novembre 2025 pour une rentrée en août 2026 devront répondre aux conditions suivantes : (a) avoir obtenu un Master dans la première discipline de formation ; (b) être en possession de 120 crédits dans la première discipline et 90 crédits dans la deuxième ; (c) ces crédits doivent avoir été obtenus au niveau Master et Bachelor dans chacune de ces disciplines, dont 30 crédits minimum au niveau Master ; (d) le mémoire doit avoir été effectué dans la première discipline de formation. Durant l'année 2024-2025, des consultations ont été menées auprès des Facultés partenaires pour les sensibiliser à ces nouvelles exigences et les inciter, le cas échéant, à modifier en conséquence les plans d'études des programmes menant, entre autres débouchés, à l'enseignement secondaire.

Ces difficultés de recrutement risquent d'augmenter la pénurie d'enseignantes et d'enseignants au secondaire.

Par ailleurs, l'octroi d'un diplôme exclusivement combiné entraîne une non-reconnaissance de certaines disciplines et la délivrance d'un diplôme cantonal, induisant, à terme, un risque relatif à la reconnaissance de la maturité gymnasiale genevoise. Ces considérations ont conduit le DIP à donner le 3 mars 2025 à un groupe de travail composé de représentant-es du DIP, de l'UNIGE, des associations professionnelles et étudiantes, mandat d'œuvrer à réformer la FORENSEC.

Durant l'année 2024-2025, la FORENSEC s'est montrée particulièrement attentive aux réformes en cours ou en projet dans l'enseignement secondaire genevois : e.g., mise en œuvre de la nouvelle ordonnance fédérale de formation professionnelle pour le commerce (OrFo23) ; réforme de la maturité gymnasiale (ORM 2023), avec un plan d'études cadre fédéral adopté en octobre 2024 qu'il s'agit maintenant de transposer au niveau cantonal ; réformes du cycle d'orientation et du préqualifiant en discussion. Des présentations de ces chantiers ont été effectuées dans différentes instances et leurs conséquences sur la formation des enseignant-es secondaires ont été discutées. Des représentant-es du programme ont par ailleurs été associées à plusieurs travaux menés au sein du DIP.

Pénurie dans certaines disciplines et durcissement des conditions d'admission

Un groupe de travail pour une réforme de la FORENSEC

De la collaboration et de la concertation

Revisite de l'organisation des stages

Ces réformes tous azimuts ont mis entre parenthèses les velléités internes de faire évoluer le dispositif de formation actuel, et notamment l'organisation des stages. Deux avancées ont néanmoins pu être réalisées à ce niveau en 2024-2025. La première concerne le stage de rattrapage (SRAT), dont les modalités différaient jusqu'ici du stage échoué en termes de durée et d'évaluation. Ce stage de rattrapage est désormais remplacé par un stage en deuxième tentative (S2T) dont la durée et les modalités d'évaluation sont identiques à celles du stage échoué. La deuxième avancée réside dans la concrétisation d'un outil d'évaluation (sur la plateforme Moodle) permettant aux stagiaires d'évaluer le suivi dont elles et ils ont bénéficié tout au long de l'année par les chargé-es d'enseignement atelier et de terrain de leurs disciplines respectives. Après avoir été testé auprès d'un échantillon de stagiaires des différentes disciplines ce printemps, cet outil sera mis à disposition de l'ensemble des étudiant-es de la FORENSEC dès la rentrée 2025.

2.2. Autres faits marquants

Pour rappel, le diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I et pour les écoles de maturité de l'IUFE a été reconnu à l'échelon national le 24 juin 2014 par le Comité de la CDIP. Cette reconnaissance a été renouvelée par le même comité le 14 janvier 2025, pour une durée de sept ans. Cette reconnaissance était toutefois assortie de six charges, auxquelles l'IUFE et le Canton de Genève ont répondu dans le délai imparti.

Accompagner la pratique des formateurs sur le terrain

Les réflexions menées au sein du Groupe de recherche pour documenter et accompagner la pratique des formateurs-rices de terrain (GRe-DAPFT) en vue d'offrir à des chargé-es d'enseignement volontaires de la FORENSEC un dispositif de recherche-formation sur l'accompagnement des stagiaires se sont poursuivies en 2024-2025. Elles ont débouché sur la proposition de trois dispositifs, dont deux seront mis en œuvre dès la rentrée 2025 : (a) un groupe de co-développement professionnel ; (b) un groupe d'analyse des pratiques d'un point de vue didactique.

Conditions d'admission aux normes de la CDIP

Afin de répondre aux conditions fixées par la CDIP pour la reconnaissance des diplômes d'enseignement, le comité de direction de l'IUFE a introduit dans le memento les précisions suivantes quant au profil exigé des candidat-es à la fonction de chargé-e d'enseignement dans les programmes de formation pour l'enseignement : « Conformément aux règlements de reconnaissance de la CDIP, les profils de recrutement des chargé-es d'enseignement intègrent la double condition formelle de posséder (a) un diplôme d'enseignant-e reconnu par la CDIP et (b) une expérience de l'enseignement en contexte scolaire, en particulier genevois et généralement dans le degré concerné. Le canevas de l'annonce à publier dans la presse stipule ces conditions ».

Les travaux visant à remplacer l'outil informatique de gestion des admissions, des stages et du suivi des étudiant-es au sein de la FORENSEC se sont accélérés en 2024-2025. Un kick-off a été organisé le 13 mai 2025 et un appel d'offres a été lancé dans la foulée. Il est raisonnable de penser qu'une nouvelle plateforme pourra être mise en phase test dès la rentrée 2026.



2.3. Projets pour 2025-2026

Après deux mandats passés à la direction du programme FORENSEC, le Prof. Benoît Lenzen cédera le relais à la Prof. Isabelle Collet en début de semestre de printemps 2026. Par analogie avec les autres programmes de formation pour l'enseignement à l'IUFE et à la FPSE, le programme FORENSEC passera dès l'automne 2025 d'une direction exercée par un-e membre du corps professoral à une coordination exercée conjointement par un-e membre du corps professoral et un-e membre du CCER. Jean-Charles Buttier, chargé d'enseignement en didactique de l'histoire, occupera cette nouvelle fonction de coordinateur de la FORENSEC.

En 2025-2026, il est prévu que le groupe de travail mandaté par le DIP pour réformer le programme FORENSEC se réunisse à six reprises, avec la mission d'effectuer une analyse de la situation, des risques et des opportunités, ainsi que de formuler des propositions d'adaptation de la MASE pour les disciplines spécifiques du secondaire I, les disciplines combinées secondaire I et II, et les disciplines spécifiques du secondaire II. Les résultats de ce travail sont attendus pour juin 2026.

Enfin, la société chargée de développer la plateforme de gestion des admissions, des stages et du suivi des stagiaires sera choisie en début d'année 2025-2026. Elle pourra ensuite se mettre au travail, avec l'objectif de proposer un outil opérationnel pour la rentrée 2027.

Une nouvelle
plateforme
pour les
stages

Formation pour l'enseignement spécialisé

- Maitrise en enseignement spécialisé (MESP, 120 cr.)

Direction et coordination : Greta Pelgrims et Roland Émery

La formation des enseignant-es spécialisé-es est assurée par la Maîtrise universitaire en enseignement spécialisé reconnue par la CDIP comme *Diplôme dans le domaine de la pédagogie spécialisée, orientation enseignement spécialisé*.

3.1. Une deuxième édition du programme prévue pour accueillir 50 étudiant-es

La rentrée académique d'automne 2024 a marqué la deuxième édition du programme prévue pour accueillir 50 étudiant-es. Les candidatures ont été déposées et traitées sur la nouvelle plateforme *eCandidatures* déployée pour toutes les formations de base de l'Université. Bien que 62 candidatures admissibles aient été enregistrées dans les délais d'inscription, ce sont en définitive 36 étudiant-es qui ont été accueilli-es à la rentrée. Cette différence d'effectif par rapport aux 50 personnes attendues a permis à nouveau de dégager du temps, notamment pour mener un ensemble de tâches d'analyse, de réflexion et de régulation de différents aspects du programme.

Certains effets d'une augmentation des effectifs depuis la rentrée académique 2023 ont été observés sur les enseignements, les stages et sur le soutien administratif au programme. Les UF prévues pour être dédoublées l'ont été pleinement lors de cette année académique 2024. 163 stages ont été réalisés, 59 dans le cadre du complément de formation en enseignement ordinaire et 104 dans le cadre de la formation MESP, ceci dans les trois stages du programme. Considérant que les deux premières volées prévues à 50 étudiant-es n'ont pas été complètes, les effets d'un passage à 50 étudiant-es se feront ressentir par palier à la rentrée académique 2025 et pleinement à la rentrée académique 2026, c'est-à-dire lorsque l'ensemble des enseignements et stages de la formation sera mobilisé par des volées pleines.

MESP en fête. Le 29 janvier 2025, la fête de la MESP s'est déroulée dans la salle des activités culturelles à UniMail et une partie dans le hall adjacent à cette salle. Environ 130 personnes y ont participé, étudiant-es, diplômé-es, formateurs et formatrices de terrain, enseignant-es et intervenant-es dans la MESP, personnel administratif, ainsi que les membres de la direction de l'IUFE, de la présidence de la section des sciences de l'éducation et du décanat de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Dans une première partie de soirée sous le thème « *A la rencontre des trajectoires de formation : une mise en commun hors du commun* », les personnes présentes ont pu par groupe puis collectivement partager des épisodes, des expériences de formation, des impressions datant ou actuelles, des pensées liées à la MESP qu'ils souhaitaient partager et laisser dans la mémoire. Une frise chronologique indiquant la trajectoire institutionnelle de la MESP a été conçue pour l'occasion, en situant sa conception dès 2010 et son ouverture en 2011, en lien aussi avec la formation des enseignant-es primaires ouverte en 1996 à l'Unige, ainsi qu'une série de dates et décisions venant jaloner l'émergence et l'évolution de la MESP. Cette frise permet au programme de garder trace de cette période de conception, d'ouverture et des premières années de déroulement du programme. La deuxième partie d'apéritif dinatoire a été l'occasion de partager un moment convivial d'échanges et de retrouvailles. De nombreux retours positifs nous sont parvenus par les participant-es à ce moment festif.

Admission 2025. Initiée en novembre 2024, la procédure d'admission pour la rentrée académique 2025 a fonctionné pleinement. 79 dossiers ont été déposés dont 78 candidatures ayant

les titres requis pour l'admission. À la suite de l'évaluation des dossiers par le groupe de suivi académique de la commission d'admission, 72 personnes ont été retenues pour des entretiens afin de sélectionner les 50 candidat-es admis-es. En date de production du présent rapport, nous pouvons confirmer qu'une volée pleine s'est avérée effective à la rentrée académique 2025.

Les 50
atteints !

Changement à la direction du programme. Cette fin d'année académique 2024-2025 est marquée par un changement à la direction du programme, la prof. Greta Pelgrims laissant la place à la prof. Sandrine Aeby Daghé. Le comité de programme de la MESP exprime toute sa reconnaissance à la prof. Greta Pelgrims qui a œuvré d'abord à la conception du programme puis l'a dirigé depuis son début en 2011. Son départ de la direction de la MESP coïncide avec une première volée pleine à 50 étudiant-es, résultat de son travail entrepris au fil des années. Le comité de programme souhaite la bienvenue à la Prof. Sandrine Aeby Daghé à la direction du programme et lui exprime sa pleine confiance.

Changement
de direction
et un grand
merci à Greta
Pelgrims !

3.2. Travail de la Commission Enseignement-stages – spécialisé (CES-spé)

Le Groupe de coordination DIP-IUFE a assigné pour l'année 2024-2025 deux objectifs spécifiques à la Commission Enseignement-stages de la MESP : 1) recueillir les informations utiles à l'étude de la transition formation-emploi dans le but d'optimiser l'engagement des titulaires de MESP par le DIP ; 2) tirer parti de ce travail et celui réalisé l'an passé dans la perspective d'aménager au besoin le programme de formation.

La CES-spé a mis en place un groupe de travail spécifique pour répondre au premier objectif. Ce groupe a été composé d'une membre représentante des DRH OMP, d'une membre représentante de l'AGOEER (Association qui réunit les employeurs des structures d'enseignement spécialisé privées subventionnées), de l'adjointe à la direction du service de l'enseignement, de l'évaluation et du suivi de l'élève (OMP), d'un enseignant du programme, et de la responsable des stages du programme qui occupe la présidence de la CES-Spé. Quatre axes ont guidé le travail : 1) éléments concernant la procédure d'engagement des titulaires de MESP (p.ex. déroulement de la procédure, informations en cours de formation MESP sur la procédure de recrutement, étapes et canaux de diffusion) ; 2) éléments à propos de l'accompagnement à la transition formation-emploi mis en place pour favoriser l'insertion professionnelle ; 3) accès à ces informations pour les étudiant-es de la MESP ; 4) dispositifs de formation proposés par la MESP pour favoriser cette insertion professionnelle.

Les constats principaux issus du groupe de travail ont été présentés à la CES-Spé en juin 2025 et feront l'objet d'une présentation au Groupe de coordination au printemps 2026. Ces constats mettent notamment en évidence un grand contraste entre l'OMP et les structures privées subventionnées a) en termes d'accessibilité par le public (et donc les éventuels candidats titulaires de la MESP) aux offres d'emploi et aux conditions d'engagement ; b) du nombre de candidatures adressées par les titulaires de MESP aux structures de l'AGOEER versus celles adressées à l'OMP ; c) en termes de modalités d'accompagnement à l'entrée dans le métier. En ce qui concerne l'entrée dans le métier, le groupe de travail a constaté un décalage dans la formulation des objectifs à atteindre au travers du dispositif d'accompagnement à l'entrée dans le métier par les enseignant-es nouvellement engagé-es, entre la formation initiale MESP et l'employeur OMP.

L'entrée
dans le
métier sous
la loupe

En date de production de ce présent rapport, une suite des travaux concernant cet objectif est déjà prévue, notamment afin d'envisager a) la prise en considération du point de vue des étudiant-es du programme sur la transition formation-emploi et b) les modalités d'une réflexion approfondie sur l'articulation des objectifs visés en formation initiale (tels que prescrits par la CDIP et les principes guidant la conception du programme de formation) et dans les dispositifs d'accompagnement à l'entrée dans le métier (tels qu'envisagés par les employeurs).



3.3. Projets pour 2025-2026

La documentation de la mise en place de la MESP à 50 étudiant-es doit être poursuivie et approfondie durant l'année 2025-2026 afin d'aménager si nécessaire le programme de formation. Les axes de cette documentation concerneront notamment :

- les admissions, afin d'assurer et pérenniser des volées à 50 étudiant-es ;
- l'adéquation ou non des ressources à disposition : d'une part les ressources pour le suivi des parcours d'étudiant-es (tâches de secrétariat et tâches de conseil académique et, d'autre part, les ressources pour l'enseignement, comprenant les ressources de FU pour le suivi des stages ainsi que les ressources pour la coordination des stages) ;
- plus largement, l'analyse de l'ensemble du programme à l'aide d'une enquête auprès de tous les enseignant-es intervenant dans le programme MESP et le CFO ; une attention particulière sera à porter sur la répartition des nombreuses directions de mémoires de maîtrise entre les enseignant-es du programme ;
- les parcours des étudiant-es et leur forte variabilité selon leur provenance (étudiant-es sans compléments de formation, étudiant-es avec compléments de formation de moins de 30 crédits vs de plus de 30 crédits) afin d'étudier la possibilité et la pertinence d'autres parcours-type complémentaires au parcours-type prévu pour les titulaires d'un diplôme d'enseignement ordinaire ;
- pour la coordination des stages, assurer avec les employeurs la mise à disposition de places de stages suffisantes et dans les délais requis par le calendrier du programme. La finalisation et la mise en œuvre du travail démarré en 2024-2025 d'une procédure ADEVEN (ou de type

Impact d'une rentrée à 50 et aménagements à prévoir

ADEVEN) pour que les étudiant-es soient amené-es à évaluer la qualité des dispositifs de stage est prévue pour 2025-2026.

Cette documentation pourra être mobilisée en vue de la préparation du renouvellement de la reconnaissance du programme par la CDIP, prévue pour 2027.

4

FORCONT

Formations continues pour l'enseignement

- Certificats d'études avancées (CAS, 12 à 15 cr.)
- Diplômes d'études avancées (DAS, 30 à 40 cr.)

Coordination : Sophie Canellini, Andreea Capitanescu Benetti, Aline Meyer

4.1. La formation continue : un engagement au long cours

Dans le prolongement naturel de la formation initiale, la formation continue s'impose aujourd'hui comme un axe stratégique pour accompagner la transformation durable du métier d'enseignant-e. Face à des contextes scolaires en constante mutation, à l'accélération des évolutions pédagogiques, numériques et sociétales, le développement professionnel tout au long de la carrière devient un impératif partagé.

La formation continue ne se réduit pas à une simple obligation institutionnelle : elle permet à chaque enseignant-e, grâce à un dialogue renouvelé entre pairs, expert-es du terrain et formateurs/trices académiques, d'élargir ses compétences, de renforcer sa réflexivité et de cultiver un rapport vivant au savoir et à la pratique. Favoriser l'alliance entre recherche et expérience, à travers des ateliers collaboratifs, des groupes d'échange, l'analyse de situations réelles et le compagnonnage professionnel, contribue non seulement à l'enrichissement individuel, mais aussi à l'évolution collective du système éducatif.

En encourageant la participation active des praticien-nes à la conception et à l'animation des modules, l'Institut entend cultiver une dynamique de co-construction qui valorise la diversité des parcours, l'innovation des pratiques et l'adaptation constante aux besoins repérés sur le terrain. Ce sont ces synergies qui dessinent, pour chaque enseignant-e, un chemin de développement professionnel agile, partagé et porteur de sens.

4.2. CAS ESCS

Certificat d'études avancées

Enseigner en situation complexe au secondaire

Volume : 15 crédits

Direction : Valérie Lussi Borer avec la coordination de Marion van Brederode et Adrien Jacot-Des-Combes

- Durant l'année académique 2024-2025 les enseignements de la volée 3 ont débuté. Il y a 24 inscrit-es. Le taux de présence est excellent. Il y a une participation active et volontaire pendant les enseignements.
- Le public qui compose cette volée 3 peut être qualifié de fragile. Beaucoup ont intégré le CAS en insistant sur le fait qu'ils/elles étaient en difficulté professionnelle. Ils/elles placent donc beaucoup d'espoir dans la formation.
- Les étudiant-es se sont vu-es attribuer leurs directeurs/trices de travail de fin de CAS pour un accompagnement tout au long de l'année scolaire 2025-26.
- Durant l'année académique 2024-2025, 5 étudiant-es de la volée 2 ont soutenu leur travail de fin de CAS et ont donc terminé leur formation. 4 autres étudiant-es de cette volée devaient terminer leur formation en février 2026.
- En 2024-25, en partenariat avec la DGEO, DGESII et DGOMP, les « soirées du CAS » ont été reconduites. Elles correspondent à un cycle de 4 conférences données par des enseignant-es certifié-es du CAS sur les sujets de leurs travaux de fin de CAS. Elles continuent de rassembler un public nombreux qui semblent très satisfait. Ce dispositif est reconduit pour l'année 2025-2026 toujours avec les mêmes partenaires.

- Le CAS ESCS donne lieu à différents prolongements, que ce soit par rapport à la mise sur pied de formations dans les établissements reprenant certains modules spécifique (par exemple le module “Positionnement professionnel”) ou que ce soit sous forme plus ponctuelle de “cafés pédagogiques” animés par des participant-es de la volée 1 avec des intervenant-es du CAS ou de journées de formation en établissement organisées par des intervenant-es (par exemple : PO-820 *Concevoir et mener des projets collaboratifs dans son établissement*).

4.3. CAS O2A

Certificat d'études avancées en

Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant-es en formation

Volume : 12 crédits

Direction : Kristine Balslev

- L'édition 2024-2026 regroupe 34 enseignant-es inscrit-es (enseignement primaire : 22 inscrit-es; enseignement spécialisé : 6 inscrit-es; enseignement secondaire : 6 inscrit-es).
- La prochaine édition débutera en septembre 2026, s'il y a plus de 40 inscriptions. La période d'inscription débutera au printemps 2026, la date précise sera décidée au courant du mois de novembre 2025.



4.4. CAS SP

Certificat d'études avancées en

Soutien pédagogique

Volume : 12 crédits

Direction : Céline Vendeira Maréchal

- La volée 6 du CAS-SP s'est terminée ce printemps 2025 avec la rédaction de travaux de fin d'étude par les participant-es. 16 enseignant-es ont reçu leur diplôme le 19 novembre 2025.
- Actuellement un travail de refonte des contenus du CAS est réalisé en collaboration entre la DGEO et l'IUFE afin d'être au plus proche des besoins du terrain et de l'évolution des pratiques et des politiques cantonales d'intégration scolaire.
- Etant donné les modifications conséquentes opérées, il a été décidé de reporter l'ouverture de la prochaine volée à l'automne 2026.

Une refonte
en cours

- Des départs de coordinateurs dans différents modules du CAS ont été annoncés et des remplacements sont actuellement en cours.
- Céline Vendeira Maréchal quitte la direction du programme. Son remplacement est également en cours.

4.5. CAS-DAS FORDIF

Certificat et diplôme d'études avancées de la
Formation romande en Direction d'institution de formation

Volume : 15 puis 30 crédits

Membre du Comité de direction pour Genève : Sophie Canellini

Nouvelle
mouture
prête à
entrer en
phase test

- La formation romande en direction d'établissements de formation (FORDIF) est toujours assumée par les quatre partenaires : HEP Vaud, HEFP, IDHEAP et UNIGE.
- Depuis le printemps 2024, des remaniements sont pensés pour le CAS FORDIF. Le travail de refonte a bien avancé et est à bout touchant. Un fil rouge de la formation a été tissé, les syllabus des différents modules construits, une réorganisation calendaire mise en place, une articulation plus fine entre les modules imaginée. La nouvelle version du CAS est prête à être testée pour la prochaine volée 26-27 qui débutera le 4 décembre prochain. Un nouveau visuel sera proposé et une évaluation auprès d'un panel de participant-es est prévue durant toute la phase test.
- Durant l'année 2025, Genève a proposé 1 module dans le cadre du DAS :
 - Pratiques communicatives : développer les pratiques de communication dans une institution de formation.

4.6. DAS DomES

Diplôme d'études avancées dans le
Domaine de l'enseignement spécialisé

Volume : 40 crédits

Direction : Roland Emery

Fin de la se-
conde volée

- Le DAS DomES est le résultat d'une collaboration avec la direction générale de l'Office médico-pédagogique (OMP) et l'Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion (AGOEER). Ce DAS est destiné à des personnes employées en tant qu'enseignant-e spécialisé-e, dans le canton de Genève, par le DIP ou par une institution d'enseignement spécialisé privée accréditée par le DIP, et qui ont été engagées sans diplôme d'enseignant-e spécialisé-e reconnu.
- Le DAS 2019-2022, prévu initialement sur une seule édition, a été reconduit exceptionnellement pour 2022-2025 sur demande du DIP, pour faire face à la forte pénurie d'enseignant-es spécialisé-es. Les travaux entrepris ont abouti à une version révisée du DAS DomES à 40 crédits.
- 31 participant-es ont été admis-es dans le programme, qui a débuté au semestre d'automne 2022. 27 étudiant-es termineront leur formation en 2025. La majorité des participant-es ont rendu leurs travaux d'intégration de fin d'études (TIFE) pour évaluation en fin juin 2025 et certains ont prévu de les déposer pour septembre 2025.

4.7. DAS MDAS et MSA

Diplôme d'études avancées en
Disciplines artistiques et sportives de l'enseignement primaire et pour les maîtres et maîtresses spécialistes d'atelier de l'enseignement spécialisé

Volume : 40 crédits

Direction : Benoît Lenzen

- L'édition 2024-2025, composée de 11 participant-es (4 en arts visuels, 2 en musique et rythmique, et 5 en éducation physique) a terminé les 2ème et 3ème semestre du programme.

- L'édition 2025-2026, composée de 7 participant-es (5 en arts visuels, 2 en musique et rythmique) a débuté le 1er semestre du programme en janvier 2025.
- Lors de la cérémonie de remise des diplômes de formation continue le 19 novembre 2025, 11 diplômes ont été décernés à des maître-sse-s de disciplines artistiques et sportives de l'enseignement primaire.
- Grâce à la collaboration de l'équipe enseignante du DAS MDAS, du Video Learning Lab de l'UNIGE et de la DGEO, un second workshop a été organisé en novembre 2024 à l'intention des participant-es de l'édition 2024-2025.
- Ce travail de collaboration a permis un recueil de données des pratiques effectives des enseignants spécialisés en arts, musique et éducation physique, qui ont donné lieu à des communications de congrès et préparations de publications.
- En collaboration avec la HEM, une réflexion est menée autour de l'articulation des formations au sein de la HEM et de l'IUFE. Un travail de refonte du DAS MDAS participe à cette réflexion.

Une collaboration avec la HEM pour penser une refonte

4.8. CAS EFDAP

Certificat d'études avancées en

Enseigner le français dans les dispositifs d'accueil du primaire

Volume : 12 crédits

Direction : Ecaterina Bulea Bronckart

- Le CAS EFDAP, dont la première volée démarre en octobre 2025, a pour origine une sollicitation du Département de l'instruction Publique du canton de Genève (DIP). Confronté à une augmentation conséquente du nombre d'élèves allophones primo-arrivants dans les classes du primaire genevois – qui a doublé au cours des trois dernières années – et pour répondre à une demande ayant émané de son personnel enseignant, le DIP a souhaité qu'un CAS puisse outiller conceptuellement et pratiquement, ainsi qu'accompagner le développement professionnel des enseignant-es qui exercent dans des dispositifs d'accueil ou qui, étant titulaires d'une classe dans l'enseignement primaire, souhaitent se former pour répondre aux besoins particuliers des élèves allophones primo-arrivants.
- Le programme de ce CAS a été conçu en collaboration étroite avec des représentant-es de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) – *Secteur de la formation continue de l'enseignement obligatoire (SFCEO)*, *Service enseignement et évaluation (SEE)*, ainsi que la *Direction des ressources humaines (DRH)*. Une démarche d'analyse des besoins a débouché sur la projection des différents modules. Ces derniers traiteront d'approches didactiques du français langue seconde, d'approches didactiques du bilinguisme / plurilinguisme, des thématiques de l'hétérogénéité, de la différenciation et de la communication en situations d'urgence, de sociologie de la migration, et du travail en contexte multiprofessionnel.
- Pour la première volée, 16 participant-es ont été admis-es à l'intégralité du programme. 8 autres ont été admis-es à un, voire à deux modules dans le format de microcertifications, ce qui constitue une nouveauté pour ce type de programme. Les inscriptions restent ouvertes pour les modules prévus aux semestres de printemps et d'automne 2026.
- Les cours des différents modules de ce CAS sont prévus pour être hybridés, avec 1/3 de cours à distance.

Nouvelle formation conçue en collaboration étroite

4.9. CAS-DAS PRedNum

Certificat et diplôme d'études avancées Romand

Personne ressource en éducation numérique

Volume : 10 puis 30 crédits

Direction : Jean-Charles Buttier

- La première volée du CAS a été lancée à l'automne 2024.
- Cette première volée se compose de 11 personnes issues des cantons de Vaud, de Genève et du Valais. Huit participant-es sont des enseignant-es du primaire, un-e du secondaire I.

Participant également des représentant-es de l'OMP et du SEM (Service école média de Genève). Ils/Elles seront diplômé-es en novembre 2025.

- Des séances ont eu lieu à la HEP Vaud, à l'IUFE et à la HEP BEJUNE.
- Pour le CAS, ce ne sont pas moins de douze formateurs/trices des HEP BEJUNE, Fribourg, Valais, Vaud, des universités de Fribourg et de Genève, qui sont mobilisé-es.
- Cette formation va être repensée afin de répondre aux besoins des trois cantons qui seront impliqués dans les prochaines volées.
- L'ouverture du DAS n'est pour l'instant pas prévue.



4.10. DAS Enseignement de l'expression orale

Diplôme d'études avancées en

Enseignement de l'expression orale

Volume : 30 crédits

Direction : Sophie Canellini (IUFE) & Anne-Pascale Mittaz (La Manufacture)

Partenariat avec la Haute école des arts de la scène

- Cette formation conçue en étroite collaboration avec La Manufacture a lancé sa première volée à l'automne 2023. Les 9 premiers/ères diplômé-es ont reçu leur titre le 19 novembre 2025.
- Une nouvelle volée a débuté en septembre 2025 et s'organise avec un calendrier inversé. En effet, les participant-es ont débuté par le CAS en Animation et Médiation théâtrales proposé par la Manufacture en septembre 2025 pour entamer les enseignements proposés par l'IUFE dès l'automne 2026.

5

ET ENCORE...

Vie et projets de l'Institut

- À Genève
- En Suisse romande
- En Suisse

L'Institut universitaire de formation pour l'enseignement doit non seulement réunir mais aussi coordonner ses différents programmes dans une politique à la fois pluraliste et cohérente. Il le fait en lien, à Genève avec le Département de l'instruction publique (DIP), en Suisse romande avec le Conseil académique des hautes écoles romandes en charge de la formation des enseignant-es (CAHR) et la Conférence latine de la formation des enseignant-es et des cadres (CLFE), en Suisse dans le cadre de la Chambre des Hautes écoles pédagogiques de Swissuniversities.

5.1. Gouvernance

En complément des réflexions entamées sur les formations à l'enseignement primaire et secondaire, le DIP a mandaté un prestataire externe afin d'analyser le modèle de gouvernance actuel et de proposer des pistes pour une organisation optimisée de la formation des enseignant-es genevois-es. Le cabinet ECOPLAN a ainsi été chargé d'analyser trois scénarios :

- maintien du statu quo et du partage actuel entre la FPSE et l'IUFE ;
- rattachement complet de l'ensemble de la formation à l'Institut ou à la Faculté ;
- création d'un centre interfacultaire autonome voire d'une Haute école pédagogique dédiée.

Un rapport sera remis à la Conseillère d'Etat courant 2026.

En parallèle, le projet de convention avec la FPSE connaît un ralentissement, dans l'attente du rapport précité et de la décision politique concernant la gouvernance future de la formation pour l'enseignement. Un accord financier concernant la péréquation entre l'IUFE et la FPSE reste néanmoins à définir.

5.2. Autres faits marquants

Sur le plan académique et institutionnel, l'année a été marquée par plusieurs changements et événements notables :

- Le Professeur Andréas Müller, spécialiste en didactique de la physique et de la chimie, a pris sa retraite en juillet 2025. Dans l'attente de la nomination de son ou sa successeur-e, la responsabilité de l'équipe est assurée par le Professeur Bruno Strasser, garantissant la continuité pédagogique.
- Les procédures de nomination en didactique de l'histoire et de la géographie, consécutives aux départs du Professeur Charles Heimberg (2024) et de la Professeure Anne Sgard (2026), sont en cours et devraient aboutir à la rentrée 2026.
- Le séminaire annuel du Comité de direction a porté sur la redéfinition des missions et des contenus dans le cadre de la refonte des dispositifs FEP et FORENSEC, avec une réflexion centrée sur l'identification d'une ossature de formation partagée.
- La cérémonie de remise des diplômes des formations initiale et continue, tenue le 19 novembre, a réuni pour la première fois étudiant-es « réguliers » et participant-es à la formation continue, dans un format commun.
- Par ailleurs, la création de la nouvelle Faculté des sciences de l'éducation et de la formation à l'Université de Fribourg, entraînant la disparition de la HEP

Un mandat
à ECOPLAN

Départs et
arrivées
prévues...

fribourgeoise, rend obsolète la convention fondatrice du Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge des formations pour l'enseignement (CAHR) au 31 décembre 2025. En anticipation, une nouvelle convention, élaborée avec l'ensemble des membres, doit prendre effet au 1er janvier 2026.

5.3. Perspectives et projets

Pour les années à venir, les principales priorités se concentrent sur la révision des formations primaire et secondaire ainsi que sur l'adaptation du cadre de gouvernance résultant des travaux en cours.

Dans le cadre de l'admission à la MASE, une collaboration renforcée avec l'ensemble des facultés partenaires est prévue afin d'identifier les parcours possibles et d'élaborer les compléments de formation nécessaires pour les étudiant-es genevois-es souhaitant accéder à la formation enseignante, conformément aux exigences de la CDIP.

Le déploiement d'une nouvelle plateforme de gestion et de suivi des stages dans la formation en enseignement secondaire est également prévu. Ce nouvel outil vise à optimiser la collaboration entre le DIP et l'IUFE, en facilitant l'attribution des places de stages ainsi que le suivi sur le terrain, et en renforçant la sécurité, la collaboration et l'efficacité des processus.

Pour 2026, nous avons à cœur de poursuivre et d'intensifier les collaborations entre tous les acteurs internes et externes, convaincus que c'est grâce à la confiance partagée que nous pouvons relever les défis et faire progresser la formation.

Acronymes

2CR2D	Centre de compétences romand de didactique disciplinaire
AGOEER	Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion
BSEP	Baccalauréat en sciences de l'éducation, orientation Enseignement primaire
BSSE	Baccalauréat en sciences de l'éducation
CAS	<i>Certificate of Advanced Studies</i> (Certificat de formation continue)
CAHR	Conseil académique des hautes écoles en charge de la formation des enseignant-es
CCEP	Certificat complémentaire en enseignement aux degrés préscolaire et primaire
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignant-es et des cadres
CDIP	Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique
CSDS	Certificat de spécialisation en didactique d'une discipline supplémentaire d'enseignement
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation
DAS	<i>Diploma of Advanced Studies</i> (Diplôme de formation continue)
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DIP	Département de l'instruction publique
DOMES	Domaine de l'enseignement spécialisé
EDAC	Enseignant-e d'accueil
EFDAP	Enseigner le français dans les dispositifs d'accueil du primaire
ELCF	École de langue et de civilisation française
EPT	Équivalent plein-temps
ESCS	Enseignement en situations complexes au secondaire
FEP	Formation en enseignement primaire
FORCONT	Formation continue des enseignant-es
FORDIF	Formation en direction d'institutions de formation
FORENSEC	Formation en enseignement secondaire
FT	Formateur/trice de terrain
HEFP	Haute école fédérale en formation professionnelle
HEP	Haute école pédagogique
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IUFE	Institut universitaire de formation des enseignant-es
MAEP	Maitrise en enseignement primaire
MASE1	Maitrise universitaire disciplinaire en enseignement secondaire
MASE2	Maitrise universitaire bi-disciplinaire en enseignement secondaire
MDAS	Maitre-sse de disciplines artistiques et sportives
MESP	Maitrise en enseignement spécialisé
O2A	Observation, analyse et accompagnement des pratiques des enseignant-es en formation
OMP	Office médico-pédagogique
PREDNUM	Personne ressource en éducation numérique
SP	Soutien pédagogique
UNIGE	Université de Genève

Institut universitaire de formation pour l'enseignement
Université de Genève
40, Bd du Pont d'Arve
CH - 1205 Genève

Direction : Olivier Maulini & Sophie Canellini

iufe@unige.ch

direction-iufe@unige.ch

<https://www.unige.ch/iufe>

© IUFÉ, novembre 2025

Crédit des images, UNIGE, Stocksnap et Unsplash.com